

Commune de MONTIGNY-LE-GANNELON

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N° Préf-CABINET-SIDPC 15-06 / 17 du 23 juin 2015

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui non

P.S.S	date	<u>11/10/1967</u>	aléa	<u>Inondation (Loir)</u>
PPRI		<u>23/02/2015</u>		<u>Inondation (Loir)</u>

Les documents de référence sont :

Plan de surfaces submersibles Consultable sur Internet

PPRI Vallée du Loir des communes de Saumeray à Romilly-sur-Aigre approuvé le 23/02/2015 (APn°2015054-0006)

3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m prescrit Oui non

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m approuvé

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui non

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité Zone 5 forte Zone 4 moyenne Zone 3 modérée Zone 2 faible Zone 1 très faible

pièces jointes

6. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

Cartes d'aléas du Loir